

Conte-type 410

LA BELLE AU BOIS DORMANT

Aa. Th. *Sleeping Beauty* (La Belle endormie). — Basile V, 5, *Sole, Luna e Talia* (Soleil, Lune et Thalie). — Grimm n° 50, *Dornröschen* (Petite rose à épine).

1. Version de l'Albret

LA BELLE ENDORMIE

/I y avait une fois un prince des plus riches mais des plus laids, tout de travers sur jambes, bouffi, chassieux avec une mauvaise odeur sur lui. Pour lors il y avait une princesse, belle enfant, la plus gentille de ce temps et de ce pays. Le laid prince vit la fille et l'aima : il la fit demander. Il fut arrêté qu'on se verrait à une foire des environ's, et en effet ils s'y rendirent. Mais aussitôt que la princesse vit ce vilain objet :

— *Non, dit-elle, j'aime mieux ne me marier jamais que de faire ma société de cette laideur.*

Les gens de la foire criaient tous quand on le vit :

— *Ah le laid personnage ! Quel affreux prince est-ce là, Mère de Dieu !*

Une vilaine peau ridée de vieille fée qui était la marraine du prince entendit le propos de la princesse ; vindicative elle se tourna contre elle pour jeter à la pauvre innocente le sort de dormir. Elle s'endormit la belle enfant à l'arrivée de la foire et ne se réveilla plus.

Il y avait peut-être six ou sept vingt ans qu'elle était endormie dans le château quand un seigneur passa en chasse par ce petit endroit. Personne n'avait oublié le malheur de la princesse et n'osait entrer dans le manoir délabré : buissons, orties, ronces,

68

faisaient là avec les petits houx une épaisseur de haies qui obs-

CONTE-TYPE 410

truait tout le préau : lézards verts, lézards gris, serpents, chouettes et petits-ducs étaient les seuls maîtres du lieu.

Le seigneur qui chassait s'était égaré. Dans une maisonnette il se retira, on lui raconta le récit du château et de la belle enfant. Pour pouvoir y aller, il accepta de dormir dans la maisonnette, et de se nourrir de pain de seigle, de cruchade, de jambon salé, et de gâteau bouilli.

Le lendemain le chasseur arrivé de bonne heure aux broussailles ne regarda pas de se piquer.

Tant il travailla qu'il put arriver jusqu'à la grande chambre où dormait dan's un lit d'ancien temps une belle enfant qui se réveilla aussitôt. La demoiselle demanda ses parents : le seigneur lui répondit qu'il n'avait vu personne ; que le lierre couvrait tout jusque sur les tourelles.

La princesse dehors ne se reconnut pas. Dans le pay's personne ne se souvenait ni d'elle ni des siens. Il y avait plus de cent ans qu'elle dormait là, la pauvre fille. Le seigneur l'épousa et la belle endormie avec lui n'eut plus de malheurs.

Léopold **DARDY**, *Anthologie de l'Albret*, **II**, n° 9, pp. 33 et 35. Pp. 32 et 34 : *La Béro Adroumido*.

2. Ms **G. MASSIGNON**, *Ouest* 1950, n° 8. *La Belle au Bois dormant* (Vendée). — Est exactement la version de Perrault, y compris l'épisode final de la petite Aurore et du petit Jour et de la mère ogresse.

3. ID., *Ouest* 1960. *La Belle Endormie* (Vienne). — Parents ayant du bien ont une fille unique très blonde, qui se peignait en gardant ses moutons. Vieux bonhomme très laid la voit, veut l'épouser. Va trouver les parents qui refusent. Alors, du regard, il endort la j. fille sous l'arbre où elle se tenait. Son chien la garde, mais personne, pas même ses parents, n'osait l'approcher. Un jour un prince la découvre, la prend dans ses bras. Elle se réveille. Le sort voulait qu'un étranger lui parle en premier. Mariage.

a) Ms **ARCH. F.L.** Québec. — 1 vers.
Louis. : 2 vers.

Il n'y a pas lieu pour ce conte-type de faire une décomposition en éléments, ni de dresser la liste des versions : aux trois versions dtées il

69

LE CONTE POPULAIRE FRANÇAIS

ne conviendrait de joindre que le texte littéraire bien connu de Perrault, Nous passons ainsi directement aux commentaires.

Si la seconde des trois versions indiquées ci-dessus n'est qu'une reminiscence du conte de Perrault, il semble bien toutefois que la première et la troisième représentent une forme indépendante et quelque peu différente... du thème de la Belle endormie.

Cependant, il faut bien se rendre à l'évidence : ce conte, un des plus aimés du recueil de Perrault, un des plus souvent reproduits dans les livres pour enfants, est presque totalement absent de la tradition orale française ; et ce qui est vrai pour la France, le serait aussi pour les autres régions (Allemagne, péninsule ibérique, Italie, Grèce, Russie, Arabie) où les rares versions recueillies se ramèneraient finalement à des sources livresques (1).

Rappelons qu'une première rédaction de la Belle au bois dormant de Perrault a paru d'abord, dans le n° de février 1696 du *Mercurie Galant* (2), la version définitive ouvrant, en janvier 1697, le recueil des *Histoires ou Contes du temps passé, avec des moralités*, paru chez Barbier (3).

On admet généralement que Perrault s'est inspiré, pour ce conte, du texte de Basile, et cette dépendance, soulignée par la ressemblance des noms donnés aux enfants (Soleil et Lune chez Basile, Aurore et Jour chez Perrault) paraît en effet très probable pour l'épisode adventice de la fin. Il est possible aussi que certaines différences entre les deux textes s'expliquent uniquement par le souci de Perrault de ne pas contrevenir aux règles de la bienséance. On sait ainsi que chez Basile, le prince, d'ailleurs déjà marié, accomplit l'acte d'amour avec la belle endormie, qui accouchera de même tout en dormant.

En ceci le texte de Basile est conforme à la version de ses devanciers. En effet, dès le xv^e siècle, deux autres oeuvres littéraires anonymes mettent notre thème en oeuvre. C'est, au livre III du roman français en prose de *Perceforest*, l'histoire de Troilus et de la belle Zellandine (4), c'est la nouvelle catalane de *Frère-de-Joie* et de *Soeur-de-Plaisir* (5).

(1) Cf. Stith THOMPSON, *The folktales*, p. 96.

(2) Apportée ou envoyée à ce journal, pense Paul Delarue, par Mlle Lhéritier. Cf. Paul DELARUE, « Les contes merveilleux de Perrault, faits et rapprochements nouveaux », in : *Arts et traditions populaires*, 1954, pp. 1-22, 251-274, ici p. 262.

(3) Voir les variantes entre les deux textes, réunies pp. 205-212 de : *Contes de Perrault en vers et en prose*, publiés d'après les éd. originales, avec une introduction par Emile HENRIOT, Paris, Aux éd. de la Chronique des lettres françaises, 1928.

(4) Reproduite en appendice à l'étude de critique littéraire consacrée par Jeanne LODS au « Roman de Perceforest. Origines-Composition-Caractères-Valeur et influence », Paris, Droz, 1951. L'auteur est d'avis que Perceforest « qui doit être considéré comme un classique du roman de chevalerie... nous semble donc avoir été écrit entre 1314 et 1323, par un écrivain de profession, qui faisait vraisemblablement partie de la maison de Guillaume P^e de Hainaut » (p. 279).

(5) Texte catalan en vers, précédé d'une introduction et d'une traduction résumée, en français, par Paul MEYER, *Romania*, XIII, 1884, 266-284.

Or, il n'y a pas de doute que le conte de Perrault est plus proche, dans son début, du premier de ces textes que de Basile : trois déesses à la naissance de la princesse, l'une, Thémis, courroucée parce qu'elle n'a pas trouvé de couteau, lançant l'imprécation : « Je lui donne telle destinée que du premier fil de lin qu'elle traira de sa quenouille il lui entrera une arête au doigt en telle manière qu'elle s'endormira à coup et ne s'esveillera jusques à tant qu'elle sera suchée hors », la troisième déesse, Vénus, s'engageant à amender cette malédiction — voilà bien, chez l'auteur anonyme du roman de *Perceforest*, des éléments très voisins de ceux utilisés par Perrault.

Si Soeur-de-plaisir semble sombrer dans son long sommeil sans aucune cause extérieure et sans qu'il y ait eu malédiction, dans le *Perceforest*, nous avons ainsi, tout comme chez Basile, l'arête de lin. Et les trois textes connaissent un oiseau comme motif important dans le déroulement du récit. « Il n'est pas impossible, écrit Mme J. Lods (6), que Basile ait connu le *Perceforest* traduit en italien en 1525, mais peut-être est-il plus vraisemblable encore qu'il ait existé une forme de conte connue à la fois des conteurs italiens, de l'auteur de *Perceforest* et de celui de *Frère-de-Joie* et *Soeur-de-Plaisir*. »

Quand à Perrault, aurait-il puisé aux deux sources, du *Pentamerone* et du *Perceforest*, et aurait-il fondu, dans le creuset de son imagination, ces deux versions ? La question demeure ouverte.

En tous cas, c'est bien d'une telle fusion, involontaire il est vrai, entre les souvenirs de deux textes différents qu'est née la version de Grimm. Il est établi en effet que cette version, donnée aux frères Grimm par une conteuse de descendance française, est basée sur le conte de Perrault (l'épisode final étant retranché), auquel est soudé, en introduction, un épisode inspiré nettement du début de *La Biche au bois* de Mme d'Aulnoy. C'est Wesselski (7) qui a retrouvé dans la Fée Ecrevisse de la conteuse française l'explication de l'écrevisse du conte de Grimm, devenue grenouille dans les éditions ultérieures, annonçant à la reine la naissance prochaine d'une petite princesse.

Rappelons aussi que le motif du prince se couchant auprès d'une belle endormie qu'il laisse enceinte, fait, dans de nombreuses versions orales, partie intégrante du T. 551 « Les trois frères à la recherche d'un remède merveilleux pour guérir leur père ».

Jan de Vries a consacré un article à « Dornrdschen » dans *Fabula*, 2. Bd., Heft 1-2, Berlin 1958, pp. 110-121.

(6) Op. cit., p. 87.

(7) WESSELSKI, *Versuch einer Theorie...*, p. 178. « La Biche au Bois » a paru pour la première fois dans *Contes nouveaux ou les fées à la mode*, I, Paris, 1698, pp. 228 sa.